

# Fiche informative sur l'action

## Parcours éducatif : inclure et non exclure

Académie de Poitiers  
EREA Françoise Dolto  
40 rue E. Pied  
79450 St-Aubin le Cloud  
tel : 05 49 95 36 11  
fax : 05 49 70 02 58

mél : [ce.0790979KI@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790979KI@ac-poitiers.fr)

Adresse du site de l'établissement :

<http://www.district-parthenay.fr/Parthenay/creparth/erea/accueil.htm>

Personne contact : Christine CLEMENT

Classes concernées : tout l'établissement

Disciplines concernées : /

Date de l'écrit : juin 2003

Lien (s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

PNI axe académique : 4 "Comment articuler les dynamiques de projet dans une perspective de la réussite de l'élève".

### Résumé de l'action :

Dans le cadre d'un EREA, une équipe a élaboré deux parcours éducatifs pour permettre à des jeunes difficiles à contrôler de prendre du recul et d'analyser leur comportement comme celui de leur entourage. Cette mise à l'écart est différente d'une exclusion pure et simple car elle est aménagée dans l'établissement et constitue un véritable accompagnement.

**Mots clés** : équipe, comportement, accompagnement éducatif, inclusion

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Un groupe de 10 élèves EREA	Heures de vie	Difficulté scolaire Comportement de rupture Vie scolaire	Interdisciplinaire Mise en inclusion

# L'ACTION

## contexte – proposition – exigence – mise en œuvre - résultats

- **Contexte**

- ✓ **Fonctionnement de l'établissement avant la mise en place du dispositif**

- Un noyau d'une dizaine d'élèves est régulièrement exclu des cours et « en attente » dans le couloir.
- Un noyau d'une dizaine d'élèves est régulièrement en retenue pour problèmes de comportement et perturbe les élèves en retenue pour travail non fait.
- Le fonctionnement des cours est souvent difficile, quelquefois très difficile (violences verbales et physiques).
- Les enseignants en difficulté demandent le soutien de la « direction »... et provoquent un « défilé » d'élèves dans le bureau du chef d'établissement qui n'a le plus souvent que peu de temps pour « régler » le problème. Ce très court face à face ( au maximum une demi-heure) ne permet pas de mener un travail d'écoute, l'élève debout attend, tête baissée, la fin du réquisitoire, il ne peut s'approprier ses erreurs ou ses fautes, s'enfermant dans le « y a pas que moi... mais c'est toujours moi qui suis puni ». Le rappel à la règle ainsi pratiqué renforce chez l'élève le sentiment d'injustice.
- Lors d'exclusions répétées, l'élève puni rejoint sa famille prévenue par courrier et par téléphone. Lorsque la rencontre famille-élève-établissement n'est pas systématiquement programmée, la famille face au réel rejet de son enfant par l'établissement peut avoir la tentation de le soutenir. Les exclusions ainsi pratiquées marginalisent les élèves, les dressent contre l'établissement et leur permettent même de gagner « prestige et gloire » auprès de leurs pairs.
- La salle des enseignants est le lieu de discours « défaitistes » et de demandes répétées de conseils de discipline.
- Les enseignants sont découragés, dépressifs... les congés de maladie se multiplient, des enseignants demandent et obtiennent leur mutation en cours d'année.

- ✓ **Proposition du chef d'établissement**

- Le chef d'établissement demande la prise en charge immédiate des élèves exclus par un adulte « d'astreinte » (trente heures prises sur l'internat éducatif), ce « SAMU scolaire » traiterait les problèmes à chaud... aucun candidat ne s'est proposé.

- **Proposition d'un groupe d'enseignants**

- ✓ Les seize instituteurs éducateurs qui assurent chacun le suivi « rapproché » d'une dizaine d'élèves proposent la prise en charge différée mais longue et « à froid » des problèmes de comportement par un groupe de quatre adultes : trois instituteurs éducateurs et un emploi jeune.

- ◆ **« Inclusion 1 »**

Punition scolaire d'une semaine : mise à l'écart 2 mercredis après-midi consécutifs avec maintien dans le groupe classe le reste de la semaine en faisant viser un carnet " rouge " à chaque heure.

- ◆ **« Inclusion 2 »**

Exclusion des cours et du groupe classe pendant une semaine, maintien du jeune dans l'établissement avec la mise en place d'un emploi du temps particulier. La prise en charge individuelle est assurée par des enseignants volontaires sur toutes les heures de cours. Les récréations et les repas sont

décalés par rapport aux horaires habituels pour limiter les contacts avec les camarades.

- **Exigences**

- ✓ **en terme de comportement**

- ◆ Permettre le fonctionnement normal des cours et de l'internat dans le respect de chacun. Faire cesser incivilités et violences verbales ou physiques

- ✓ **en terme de fonctionnement**

- ◆ Stopper les exclusions dans le couloir.
    - ◆ Ne pas traiter dans un même temps et dans un même lieu les élèves punis pour travail non fait et ceux punis pour problèmes de comportement.
    - ◆ Réduire très fortement le nombre d'élèves envoyés dans le bureau du chef d'établissement.
    - ◆ Réduire les exclusions.
    - ◆ Ouvrir un lieu de paroles où l'élève peut être entendu.
    - ◆ Soutenir les enseignants en difficulté.

- **Mise en oeuvre**

- ✓ Admission

Le référent de l'élève et l'équipe pédagogique, après concertation précisent par écrit et le plus explicitement possible ce qui motive la demande d'inclusion 1. La proposition est faite par le référent de l'élève au moyen de la feuille "demande d'inclusion" auprès de l'équipe de direction via le casier du coordinateur du dispositif d'inclusion.

- ✓ Organisation

Convocation par l'équipe de direction des parents le mercredi matin au plus tard. L'équipe de direction explique à l'élève et à sa famille les motifs et le principe de cette punition scolaire et en même temps la chance qu'elle représente.

- **Résultats**

- ✓ **Effets à court terme pour les élèves**

23 élèves admis en inclusion 1 en 2001/2002

<i>Nb d'élèves</i>	<i>Nb de semaines</i>
3 en 6°	1 s. pour 3 élèves
8 en 5°	1 s. pour 3 élèves
	2 s. pour 5 élèves
9 en 4°	1 s. pour 6 élèves
	2 s. pour 3 élèves
3 en 3°	1 s. pour 3 élèves

Lors de la demande de mise en inclusion d'un élève, ses parents et/ou l'éducateur spécialisé sont invités à venir prendre connaissance du dossier, le dispositif et la chance qu'il représente leur est expliqué, l'établissement et les parents « parlent d'une même voix ».

( Non adhésion parentale : 2

Adhésion parentale et/ou éducateur spécialisé : 21 )

L'élève « inclus », isolé du groupe (prise en charge en tête à tête par un adulte) et amené à réfléchir sur son comportement doit pour « la première fois » faire face longuement (au minimum pendant 6 heures), à ses paroles et à ses actes.

## 1. Premier mercredi après-midi

- ◆ Le temps 1 (« l'écoute ») permet d'ouvrir un espace où l'élève peut « dire » (il peut alors s'attribuer la responsabilité de ses actes) avant de pouvoir entendre. (Mutisme : 2 Difficultés à s'exprimer : 4 Coopération : 17)

*Etude de cas : Julie (mutisme)*

*Julie se débarrasse de la situation en admettant qu'elle est punie parce qu'elle l'a mérité... point ! Elle s'enferme ensuite dans le mutisme et ne réagit plus malgré tous les efforts de l'adulte que par haussement d'épaules. Après trois quarts d'heure de sollicitations, Julie est prise en charge par un autre adulte pour le temps 2 de rappel à la règle.*

- ◆ Le temps 2 (« le rappel à la règle ») permet de clarifier la notion de règle. Le dialogue entre l'élève et l'adulte permet d'apaiser l'élève dans ses relations avec l'établissement, les adultes et les autres élèves. Ce temps permet ensuite à l'élève de chercher (avec l'aide de l'adulte) des solutions, de s'engager sur des objectifs atteignables immédiatement et évaluables la semaine suivante par l'intermédiaire du carnet de suivi. Le temps 2 n'est en aucun cas un rappel unilatéral de la loi, mais un temps où l'élève doit devenir acteur de son projet : lui seul peut proposer, s'engager et tenir ses objectifs.

Une élève refuse de collaborer mais sans « débordements » (vocabulaire ou comportement), nous décidons de lui imposer des objectifs puisqu'elle refuse d'en proposer.

Une élève refuse tout en bloc, le dialogue est impossible, (comportement et paroles inacceptables) l'inclusion 2 devient « inévitable ».

(Refus : 3 Complaisance : 8 Prise de conscience : 12)

*Etude de cas : Angélica (refus)*

*Aucune coopération, Angélica reste campée sur le « ça m'énerve » et rejette tout en bloc. Refus catégorique de recherche d'objectifs et refus catégorique d'adhérer aux propositions des adultes. Aucune amorce d'engagement n'émerge des propos d'Angélica, l'équipe décide de mettre en place pour la première fois le dispositif d'inclusion 2.*

8 élèves admettent ou finissent par admettre leurs écarts et proposent, quelquefois du bout des lèvres, des objectifs peu convaincants.

12 élèves se montrent très coopératifs et proposent de s'engager dans des objectifs réalistes.

*Etude de cas : David (prise de conscience)*

*David analyse très clairement la raison de son « inclusion », il se sent seul et tente de se faire des amis en faisant des « blagues » de mauvais goût qui dégénèrent en insultes puis en bagarres.*

*Il propose donc d'arrêter les « blagues », de contrôler son vocabulaire et de se maîtriser lorsqu'il est lui-même agressé verbalement.*

- ◆ Le temps 3 (« les autres et moi ») permet à l'élève par l'intermédiaire de textes ou de documents vidéos, d'exercer son sens critique, d'analyser les

comportements des autres... et dans une certaine mesure de mieux identifier et comprendre ses propres erreurs.

(Passivité : 2 Participation bienveillante : 3 Participation active : 18)

Après deux heures d'analyse et de réflexion centrées sur l'élève, nous redoutions un phénomène de fatigue, de « ras le bol », de rejet... c'est pourquoi le troisième temps s'intéressait d'abord aux autres.

Bonne surprise là encore, après un quart d'heure de pose, la plupart des élèves entrent immédiatement dans l'activité, choisissant souvent d'établir des parallèles entre le document (écrit ou vidéo) et leur propre parcours.

*Etude de cas : Vanessa*

*Après des temps 1 et 2 difficiles où elle peut à la fois reconnaître « qu'elle a eu tort » et dire que « de toute façon elle ne lâchera pas » ... Vanessa analyse le document (une très courte fiction mettant en scène un conflit familial) avec beaucoup de justesse. Elle commente l'attitude de chacun, propose des « solutions », fait du lien avec ses propres attitudes et peut alors en parler plus sereinement.*

*Elle n'est plus l'unique « victime » à qui tout le monde en veut, mais à l'image de Samira (le personnage central de la fiction) elle doit composer avec les autres.*

En fin d'après midi, le carnet de suivi est remis à l'élève qui y inscrit en première page les trois ou quatre objectifs qu'il pense pouvoir atteindre durant la semaine.

## 2. Second mercredi après-midi

- ◆ Le temps 1 permet de dresser un bilan heure par heure (par l'intermédiaire du carnet de suivi), de valoriser les efforts et de souligner les manques et les échecs.

(Echec : 8 Complaisance : 6 Volonté de changement : 9)

### **Echec**

- 8 élèves n'ont pas pu tenir les objectifs qu'ils avaient proposés, ils doivent analyser leurs difficultés et proposer de nouveaux objectifs pour une seconde semaine « d'inclusion 1 ».

- On retrouve sans surprise les élèves en refus même si des efforts sont quelquefois constatés, le bilan est globalement négatif, ces élèves reviendront la semaine suivante, après une semaine de suivi supplémentaire.

### **Complaisance**

- 6 élèves ont fait de réels efforts, mais davantage pour tenter d'échapper au suivi... que par réel désir de changement.

### **Volonté de changement**

- 9 élèves ont atteint leurs objectifs (carnet de suivi très positif)

- ◆ Le temps 2 (« Connaissance de soi ») donne l'occasion d'un travail sur soi à partir de documents écrits.

Les élèves étudient avec l'adulte une liste d'adjectifs qualifiants attitude, caractère et comportement, ils doivent souligner ceux dans lesquels ils se reconnaissent et sélectionner les 6 plus importants en justifiant leur choix.

Les élèves se prennent très vite au jeu avec beaucoup de sincérité. Il s'agit d'abord de mettre du sens sur chaque proposition et d'en préciser la définition

la plus « exacte ». Les choix qui doivent toujours pouvoir être justifiés nécessitent de gros efforts de concentration, de réflexion, d'analyse. Les élèves prennent visiblement du plaisir à chercher et découvrir qui « ils sont », un « moment » de mieux être.

(Passivité : 2    Participation bienveillante : 0    Participation active : 21)

- ◆ Le temps 3 poursuit le travail engagé en première semaine.

### **Bilan à court terme à la suite du second mercredi après midi :**

#### **Réussite :**

Les quinze élèves qui ont respecté leurs engagements regagnent le système ordinaire treize d'entre eux feront de réels efforts pour contrôler leurs débordements, deux devront revenir.

#### **Echec :**

Les huit élèves qui n'ont pas pu tenir leurs engagements reviendront une semaine supplémentaire et les engagements n'étant toujours pas tenus devront être pris en charge par le dispositif d'inclusion.

#### *Etude de cas : Alexis*

*Après avoir écouté en première semaine Alexis dire sa « haine » de l'école et son manque de respect pour les professeurs, nous avons travaillé avec lui sur le rôle de chacun, par questionnements plutôt que par affirmations. (« Pour qui travaille l'élève ? Pour qui travaille le professeur ?... »)*

*Nous avons ensuite cherché avec lui des solutions aux débordements en précisant que, c'était à lui de faire des propositions, qu'il était le seul à pouvoir décider de réussir... ou non. (« Tu me dis c'est vrai j'ai exagéré... que proposes-tu pour ne plus exagérer ? »)*

*Acteur soutenu du projet, plutôt que souffre douleur injustement puni (« Y a pas que moi et c'est toujours moi qui suis puni... ») l'élève relève la tête, fait face, propose des engagements, constate toutes les heures (sur le carnet de suivi) qu'il peut aussi être vu positivement.*

*Alexis peut alors dire devant ses camarades et dans un sourire : « En fait, l'inclusion, c'est pas être puni, c'est être aidé. »*

### **✓ Effets à court terme pour les adultes**

- ◆ Les quatre adultes qui travaillent dans le dispositif d'inclusion sont régulièrement surpris par les élèves, dès la première heure consacrée à l'écoute, le dialogue s'installe facilement avec presque tous.
- ◆ Des élèves sur lesquels nous avons un discours très négatif se révèlent capables de « dire » calmement, voire même d'argumenter.
- ◆ A la pose nous « échangeons nos surprises », le regard des adultes sur ces élèves est en train de changer.
- ◆ L'élève se sent soutenu et s'autorise lui aussi à changer de regard.
- ◆ Lors de la prise des élèves inclus par les quatre adultes du groupe inclusion, les adultes en difficulté se sentent soutenus, le carnet de suivi permet de noter les engagements de l'élève (vers les enseignants), le respect de ces engagements (vers l'équipe d'inclusion).
- ◆ Du lien se tisse, la salle des enseignants peut alors être le lieu de discours positifs, constructifs, apaisants...

## ✓ Effets à court terme pour l'environnement

- ◆ Le carnet de suivi permet toujours d'apaiser les comportements en cours, dans la cour et à l'internat. L'élève fait de réels efforts pour tenter de respecter ses engagements, tous les enseignants qui travaillent avec l'élève notent heure par heure les efforts (et les faux pas), reconnaissent et encouragent l'élève.
- ◆ Le dispositif d'inclusion tisse du lien entre élèves et enseignants, entre famille et école (lors de l'entrevue obligatoire de la famille avec le chef d'établissement), entre école et projet personnel de l'élève.

## ✓ Effets à long terme pour les élèves

### Dispositif d'inclusion 2

#### **Nb d'élèves inclus : 10 Nb de semaines:**

0 en 6°	0
4 en 5°	1 s. pour 3 élèves 2 s. pour 1 élèves
5 en 4°	1 s. pour 4 élèves 2 s. pour 1 élève
1 en 3°	1 s. pour 1 élève

Le dispositif d'inclusion 2 permet de maintenir l'élève dans l'établissement grâce à la mise en place d'une prise en charge individuelle assurée par 13 enseignants volontaires et une emploi jeune sur toutes les heures de cours, et permet au groupe classe et à l'équipe enseignante de " respirer " une semaine.

**Lors de la première demi-heure, le lundi matin, un membre de l'équipe d'inclusion rappelle le cadre restreint, récréations et repas décalés, études à la place des ateliers éducatifs pour les internes. Il est signifié à l'élève que son comportement inacceptable nous conduit à l'exclure de la classe, (pour qu'elle puisse continuer à travailler) mais pas de l'école ( pour qu'il puisse continuer à travailler).**

**Il est demandé à tous les enseignants encadrant l'élève de se concentrer sur le travail scolaire, l'inclusion 2 n'est en aucun cas le lieu du dialogue. Malgré tout, lorsque treize adultes travaillent côte à côte avec l'élève, là encore, les regards élèves-adultes vont évoluer.**

**Pour tous, même pour les élèves en échec, l'apaisement a été notoire.**

(Echec : 3 Apaisement : 20)

*Etude de cas : (échec) Cyrille*

*Cyrille est un élève qui peut se montrer très violent dans deux cas de figure, lorsqu'il estime que ses parents sont insultés et lorsqu'on s'en prend à son petit frère. Cyrille refuse totalement de remettre son attitude en question (« Mon père m'a dit que j'avais raison. ») Il est le seul élève avec lequel il n'a pas été possible de travailler avec la famille (père incarcéré, mère donnant également raison à son fils).*

*Cyrille peut aussi se montrer très menaçant (vocabulaire et tentative d'intimidation) avec un surveillant.*

*Malgré tout, Cyrille fait de réels efforts pour essayer de contrôler ses débordements et ne s'est jamais soustrait aux deux semaines d'inclusion 1 (dialogue toujours possible) et aux deux semaines d'inclusion 2 (travail scolaire).*

*Elève en 4ème, il se sent incapable de supporter une année supplémentaire dans ces conditions, soutenu par ses parents, il part en pré-apprentissage en fin d'année scolaire*

*Etude de cas : (échec) Aurélie*

*Elève en troisième, Aurélie est en très grande difficulté scolaire, le plus souvent dans l'illusion du travail et dans l'incapacité de terminer une tâche. En état de crise elle peut se montrer extrêmement violente (insultes, hurlements, morsures...) quel que soit l'interlocuteur et nécessiter l'intervention du médecin scolaire.*

*Très coopérative sur les temps d'écoute, Aurélie fait preuve de capacités d'analyse surprenantes, mais dit aussi qu'elle ne pourra pas tenir ses engagements.*

*Totalement explosive et imprévisible elle pose des actes qui la conduisent en fin d'année scolaire au conseil de discipline.*

*Aurélie est exclue de l'établissement la dernière semaine de classe, mais peut partir en stage en entreprise comme ses camarades.*

*Etude de cas : (réussite) Aurélien M.*

*A l'entrée en cinquième Aurélien est en très grande difficulté scolaire. Enfermé dans une conduite d'échec, il est très souvent en opposition avec les adultes et installé dans des comportements agressifs. Il est dans le refus de la scolarité et a de lui une image très négative.*

*En inclusion, Aurélien, d'abord sur la défensive se révèle rapidement coopérant et semble comprendre qu'il peut attendre autre chose des adultes que remontrances et sanctions, à savoir compréhension et aide. Il s'engage alors progressivement mais avec régularité dans une reconstruction, accepte de se mettre au travail, remplace peu à peu l'agression par la discussion. Les moments de régression sont relativement courts et lui servent de tremplin pour repartir dans des comportements de plus en plus responsables et citoyens (qui va jusqu'à la prise en charge d'un camarade particulièrement perturbé) et pour surmonter ses difficultés scolaires et se remotiver.*

#### **✓ Effets à long terme pour les adultes**

- ◆ Il n'y a plus de discours très négatifs, les enseignants échangent leurs informations, apprécient et soutiennent le dispositif qui n'est remis en cause par personne.
- ◆ Du lien continue de se tisser dans les équipes, on peut maintenant approcher « l'inabordable » :
- ◆ Nous pouvons tous être en difficulté avec certains élèves, mutualisons nos compétences.
- ◆ Quelle que soit la situation nous devons tous contrôler notre langage et ne pas nous laisser entraîner sur le terrain de la violence (ni insultes, ni claques...)
- ◆ Les équipes se stabilisent, les nouveaux venus se sentent soutenus, il n'y a plus de demandes de mutation en cours d'année, de jeunes enseignants nommés « malgré eux », redemandent leur poste.

#### **✓ Effets à long terme pour l'environnement**

- ◆ Il n'y a plus d'élèves « en attente » dans les couloirs.
- ◆ Il n'y a plus d'élèves en retenue pour problèmes de comportement (les heures de retenue retrouvent un climat propice au travail). Le nombre d'heures de retenue n'a pas baissé, ce à quoi nous nous attendions, mais il traduit maintenant un degré d'exigences supérieur par rapport au travail et plus du tout des problèmes de comportement.
- ◆ On peut constater une baisse radicale du nombre d'élèves envoyés dans le bureau du chef d'établissement et une réduction significative des exclusions (72 journées d'exclusion en 2000/2001 et 60 en 2001/2002).

- ◆ Aucun élève ne tire gloire de son passage en inclusion, tous ceux qui ont eu à faire au dispositif savent qu'élèves et adultes travaillent ensemble à la recherche de solutions.
- ◆ Pour tous, l'inclusion a un effet dissuasif, personne n'est vraiment attiré par deux face à face de trois heures, par trois face à face si les efforts ne sont pas convaincants, par une semaine « d'isolement - inclusion 2 », si les engagements ne sont pas tenus.

## REGARD SUR L'ACTION

### ✓ Modifications en cours

- ◆ Nous nous sommes rapidement rendus compte que si le carnet de suivi (carnet rouge) remplissait bien son rôle, certains élèves pouvaient rechuter la semaine suivante ; l'un d'entre eux nous demanda d'ailleurs un « carnet blanc » qui selon lui, pouvait l'aider à poursuivre ses efforts.
- ◆ Au bout de trois mois de fonctionnement nous tentons de prolonger « l'effet carnet rouge » en mettant en place un carnet orange qui permet pour les élèves sortant d'inclusion 2, d'assurer un suivi de quatre semaines. L'élève ne doit pas présenter ce carnet toutes les heures, mais il peut lui être réclamé pour noter des éléments positifs ou négatifs. Chaque semaine, l'élève a rendez vous avec un des membres de l'équipe d'inclusion pour faire pendant trois quarts d'heure un bilan de la semaine et proposer de nouveaux engagements. Ce suivi prolongé permet de soutenir les élèves dans leurs efforts mais implique de trop nombreuses prises en charge pour l'équipe d'inclusion. Nous proposons que l'année suivante, le suivi prolongé soit assuré par un instituteur éducateur volontaire ne travaillant habituellement pas avec l'élève.
- ◆ Pour améliorer la rapidité du suivi et permettre le transfert des informations, nous décidons de mettre en place pour quelques élèves, un classeur de suivi toujours disponible sur la table de la salle des enseignants du bâtiment classe. Ce classeur permet à tous de noter ou de consulter les éléments positifs et négatifs qui y sont consignés.
- ◆ Pour améliorer le transfert des informations entre l'équipe d'inclusion et les autres enseignants, nous mettons également en place deux tableaux A3 (un dans chaque salle des enseignants) permettant de prendre connaissance très rapidement des engagements des élèves inclus et de la tenue de ces engagements.

### ✓ Ce que nous avons appris

- ◆ Nous avons appris, que même avec des élèves très opposants ou très fuyants, le système fonctionne à chaque fois pour ce qui est du dialogue et que le dialogue apporte toujours de l'apaisement.
- ◆ Nous avons aussi appris que quelquefois, l'élève très perturbé ne peut tout simplement pas tenir ses engagements, comme si ces engagements « raisonnables » mettaient brutalement en lumière « l'inacceptable », « l'inavouable », ... nous touchons là les limites du dispositif, nous ne sommes pas un établissement de soin et nous ne pouvons que demander l'aide de la psychologue (présente trois heures par semaine dans l'établissement), conseiller aux parents de permettre à leur enfant de rencontrer un psychologue à l'extérieur, tenter un signalement...

## ✓ Evaluation partagée

### ◆ J. Daubigné, instituteur-éducateur en poste depuis 25 ans dans l'établissement :

*« Ce système ne résout pas tous les problèmes mais il a le mérite d'exister et d'apporter la même réponse à tous, alors qu'auparavant les seules réponses étaient les sanctions qui dépendaient beaucoup trop du moment, de l'humeur, de la fonction de celui qui les donnait (Chef d'établissement, éducateur principal...) »*

*Ce système met le jeune face à ses responsabilités, il doit prendre des engagements et s'y tenir. L'inclusion apporte une réponse (la même pour tous) aux feuilles informatives de tutorat (feuilles vertes). C'est aussi davantage de soutien aux collègues en difficulté. »*

### ◆ J. Guet, instituteur-éducateur en poste depuis 3 ans dans l'établissement :

*« Quelques éléments de réflexions sur l'inclusion :*

#### Les plus :

*- Le système est désormais reconnu par tous et personne n'envisage de le supprimer, il a donc rempli au moins une partie de sa mission.*

*- Les élèves sont soulagés d'être écoutés, leurs comportements violents masquent toujours des difficultés que l'inclusion permet souvent d'aborder.*

*- La vision des élèves sur l'inclusion a changé, de quelque chose « d'effrayant », elle est maintenant considérée comme normale, certains sont même demandeurs...*

*- Le suivi d'inclusion, dont le jeune est partenaire donne une prolongation temporelle à ce temps d'écoute, il évite l'effet ponctuel de la sanction.*

*La gestion collégiale des cas difficiles.*

#### Les moins :

*- L'adulte référent n'est pas intégré au système d'inclusion.*

*- Les absences répétées d'un élève ne font pas partie des critères menant à l'inclusion, elles sont pourtant un signe flagrant du mal-être du jeune dans l'établissement. »*

### ◆ D. Faucher, instituteur-éducateur en poste depuis un an dans l'établissement :

*« Quel dispositif éducatif peut bien se cacher derrière un mot qui rappelle une activité manuelle des années 80 qui consistait à emprisonner quelque fleur ou insecte dans un bloc de résine transparente ?*

*- Ouf ! L'inclusion éducative n'a rien de carcéral, elle doit son étymologie à son antonyme, l'exclusion, qui fut à l'EREA et qui est encore dans bon nombre de collèges ou de lycées la seule parade, souvent illusoire, appliquée pour ramener temporairement un peu de sérénité au sein d'un groupe.*

*- L'inclusion 2 se caractérise par un isolement majeur de l'élève d'avec ses pairs, mais ne l'exclut pas de la communauté éducative qui, au contraire, surinvestit ses interventions autour de lui. Une semaine complète d'un tête à tête permanent jeune/adulte ne laisse à l'adolescent que peu de place pour l'esquive, la fuite ou l'oubli. La pression psychologique sur l'élève est certaine et il ne sera pas tout à fait le même au terme de sa semaine d'inclusion. La communauté éducative, quant à elle se sera mobilisée autour d'un « cas » et elle aura ainsi fait plus et mieux que gérer un « stock » d'élèves en retenue ou exclus. »*

### ◆ A. Didier, emploi jeune participant depuis 2 ans au dispositif :

*« En tant qu'emploi jeune, l'inclusion est pour moi :*

*- Une nouvelle approche de l'élève et de nouvelles relations.*

*- Un autre regard de l'élève sur mon travail.*

- De nouvelles relations avec quelques adultes.
- C'est aussi savoir respecter l'élève dans son histoire personnelle (le « faire parler », sans le forcer à dire ce qu'il n'a pas envie de livrer), adapter son discours pour que l'élève parle librement, sans orienter ou influencer ce qu'il dit et avec le souci de diversifier les intervenants pour éviter d'être identifié comme Mr. Ou Mme Inclusion. Il faut également éviter la prise de pouvoir des adultes chargés du dispositif.
- Il est peut être difficile de rester objectif et motivé au bout de deux ans...
- Ma participation au dispositif m'a permis de faire du lien avec la théorie de ma formation en cours (moniteur-éducateur). »

◆ **I. Gatard, chef des travaux depuis 1 ans :**

« D'un point de vue totalement extérieur au dispositif, l'inclusion m'apparaît avoir plus d'impact sur les élèves que l'exclusion :

- Ceux qui sont concernés sont obligés de regarder en face la ou les situations qui ont posé problème.
- Ceux qui ne sont pas concernés redoutent plus ce dispositif que l'exclusion. »
- Du côté des adultes, cela permet de mieux cerner l'élève, de mieux adapter les solutions et du point de vue disciplinaire c'est un moyen de pression plus efficace. »

◆ **C. Ricard, institutrice spécialisée en poste depuis 15 ans :**

« Après deux ans de fonctionnement au sein de l'établissement, je trouve le système d'inclusion globalement positif pour les élèves et les enseignants.

Pour l'élève inclus : Le dispositif permet à l'élève de mieux se contrôler, par le biais d'un « contrat » établi entre lui-même et l'équipe d'inclusion, contrat propre à chacun, ce qui est un plus par rapport aux sanctions qui sont souvent trop « générales » et englobent tout et n'importe quoi. Ce « contrat » permet à l'élève de faire le point sur ce qu'il va mettre en place pour que sa relation aux autres et au scolaire s'améliore. Le dispositif est un lieu de parole et d'écoute (ce qui n'est que trop rarement possible en classe) qui peut permettre à l'élève de sortir du rôle dans lequel les autres élèves et les enseignants sont habitués à le voir et le cantonnent trop souvent.

Pour les autres élèves : L'inclusion permet au groupe de « souffler » et offre à chacun la possibilité de retrouver sa place.

Pour les enseignants : Le dispositif rompt l'isolement dans lequel se trouvait auparavant l'enseignant face à une situation de blocage avec un élève et permet grâce au « retour » de l'équipe d'inclusion de mieux comprendre certains comportements, d'adapter son enseignement et de repartir sur de nouvelles bases. »

◆ **M.Trachez, directeur adjoint depuis 4 ans.**

« Notre système d'Inclusion est maintenant en place depuis deux ans parallèlement à un projet de développement des actions culturelles (pas encore suffisamment mis en avant). Ces deux types d'actions nous permettent de mettre en place des espaces temps où l'élève peut tenter d'exister et de grandir malgré ses problèmes personnels.

- L'inclusion construite à l'EREA F.Dolto est différente de celle pratiquée au collège P.Sémard de Bobigny mais répond aux mêmes problèmes de fond. - Chaque établissement peut s'inspirer d'une telle démarche mais devra l'adapter à ses propres réalités et modes de fonctionnement, l'essentiel étant d'avoir une démarche de projet qui permet de faire évoluer les mentalités en ne restant pas figé dans des reproductions tacites, d'une année sur l'autre, qui sont démotivantes pour les élèves et les enseignants. Chaque membre de la communauté éducative, élève ou adulte, ancien ou nouveau y gagne à un moment ou à un autre en sérénité. »

◆ **M. Erhart, chef d'établissement depuis 4 ans.**

- *Faisant l'objet d'une expérimentation au cours de l'année dernière, le dispositif Inclusion constitue, depuis cette rentrée scolaire, l'un des axes forts de la déclinaison du projet d'établissement en termes d'actions.*

- *Le bilan que l'on peut en faire est assurément satisfaisant, tant parce qu'il répond bien à nos attentes par rapport aux éléments pour lesquels il a été mis en place, que par les effets indirects positifs que ce dispositif a induit.*

- *L'équipe qui l'a pensé et mis au point, a su en faire un véritable outil au bénéfice à la fois des élèves et des adultes. En complément, mais le plus souvent en amont du régime des sanctions disciplinaires, ce dispositif de prise en charge éducative effective nous a permis d'appréhender différemment, collectivement, de manière constructive et cohérente, la majorité des élèves pour lesquels les formes de réponse utilisées jusqu'alors se révélaient peu opérantes, voire inefficaces.*

*Bien qu'il ne réponde pas à l'ensemble des situations, il me semble important de pérenniser ce dispositif tant les effets observables au niveau des différentes parties (élèves, équipe éducative, équipe de direction, familles) se révèlent être positifs.*

- *En effet, sans revenir sur les différents aspects en tant qu'outil de remédiation en direction des élèves, il me semble toutefois intéressant de souligner que l'Inclusion a également induit des effets connexes, notamment en devenant parallèlement un outil de médiation.*

**Cette médiation porte sur :**

○ *Les relations enseignants ou éducateurs / élèves, ainsi que sur les relations enseignants ou éducateurs / équipe de direction.*

- *D'un fonctionnement où les problèmes étaient traités dans l'urgence, avec des réponses qui ne prenaient pas en compte la problématique de fond posée par tel ou tel élève, on est passé à un fonctionnement permettant de construire une réponse différée, explicitée et adaptée à la situation.*

- *Le recours à l'équipe de direction pour faire acte d'autorité a très nettement diminué (les élèves ne sont plus systématiquement envoyés à « l'administration », et, il n'y a quasiment plus d'enseignants à la limite de la rupture ou en rupture qui ont besoin d'être restaurés par la direction); le rôle du directeur se situe maintenant davantage comme un des éléments du dispositif (même s'il y occupe une place un peu particulière).*

- *Les relations équipe éducative et intervenants non-enseignants (assistante sociale, infirmières ou médecin scolaire, psychologue attachée à l'EREA). L'Inclusion, avec son espace de parole et d'écoute de l'élève, est quelque fois le lieu de révélation où le jeune qui pose problème, fait état de telle ou telle difficulté, permettant une prise en compte et une mobilisation de ces intervenants. D'un fonctionnement de « signalement », on passe à un fonctionnement de partenariat et de collaboration.*

○ *Les relations établissement et familles (et/ou intervenants extérieurs).*

- *Ce dispositif a permis de nouer ou de renouer un espace de dialogue avec les familles dont les enfants posent particulièrement problème. Elles ne sont plus reçues pour être informées ou avisées des mesures prises à l'encontre de leur enfant (qui étaient le plus souvent dans le registre des sanctions), mais pour un véritable dialogue et une recherche de collaboration par rapport à la situation et aux problèmes que rencontre l'élève. La famille devient partie prenante dans la recherche d'améliorations par rapport à la problématique de leur enfant ; elle ne*

*se sent pas mise en cause et n'est pas cantonnée dans un rôle où il lui semble ne pas avoir d'emprise sur les difficultés de leur enfant.*

*Reste à pointer que le sentiment général est que le dispositif Inclusion est devenu un élément d'importance dans le fonctionnement de l'EREA, et qui a permis de repérer un changement notable de l'ambiance générale de l'établissement (également perçue par des gens extérieurs), laquelle est en nette amélioration.*

**✓ Autour de l'inclusion ou en guise de conclusion ...**

*« Eduquer, c'est sortir hors de... s'élever au dessus de soi. » Albert Jacquard*

Nous le savions en mettant en place le dispositif, construire du cadre ne suffit pas, parallèlement, il faut donner à penser, à rêver, à créer... à prendre du plaisir.

Nous avons souhaité mettre en place un projet culturel d'établissement permettant d'ouvrir à tous, de la classe de sixième à la classe de première, des espaces de questionnement, de création, de partage permettant à chacun de se découvrir créateur, de tisser avec les autres l'histoire de son temps, de prendre « conscience d'une raison de groupe »... un projet ambitieux.

La première année nous a apporté beaucoup de satisfactions, c'est plus difficile la seconde, il nous semble que c'est pourtant vers là qu'il faut travailler.

Le dispositif d'inclusion donne satisfaction, il faut maintenant aller plus loin, mais il faut beaucoup d'énergie, les mêmes personnes ne peuvent mener tous les projets...

## EFFETS EVALUES PAR L'EQUIPE

<i>Moment de l'évaluation</i> \ <i>Public concerné</i>	<i>Elèves</i>	<i>Enseignants</i>
<b>HIER</b> (avant-hier ...)	Régulièrement exclus de cours ou de l'établissement par violences verbales et physiques.	Découragés, dépressifs, en difficulté.
<b>AUJOURD'HUI</b> (cette année... en fin d'année ...)	Des engagements à la place de l'exclusion. Volonté de changement pour une majorité ; réduction significative des exclusions	Se sentant plus soutenus, tiennent un discours plus positif sur les élèves, plus en confiance, portant un autre regard.
<b>DEMAIN</b> (L'an prochain... plus tard...)	Élèves plus ouverts, créatifs....	Associer la prise en charge éducative des élèves à un projet culturel ambitieux
<b>Regards extérieurs</b>	<p>Le dispositif est devenu un outil de médiation pour l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- changement notable de l'ambiance générale de l'établissement perçues par les gens de l'extérieur</li> <li>- familles interpellées pour collaborer et non pour être montrées du doigt</li> </ul>	

Document proposé par Janie Béghin et Josette Barbotin